

ERRATUM

Applicables aux Conditions Générales de Vente TUI France Intégrées dans les brochures TUI France Hiver 2021-2022 et Collection 2022

Le présent erratum, applicable avec effet immédiat à compter de sa diffusion, concerne les « Conditions Générales de Vente » (ci-après les « CGV ») intégrées dans les brochures suivantes :

- Club Marmara & Club Lookéa Hiver 2021/2022
- Circuits Accompagnés Collection 2022 (Circuits Nouvelles Frontières)
- Autotours et Circuits Privés Collection 2022(Circuits Nouvelles Frontières)

Objet : Correction d'une erreur matérielle (phrase précédant le barème de frais de l'article 7.2.1)

L'article 7.2.1 des CGV intégrées dans les brochures susvisées est annulé et remplacé comme suit :

« 7.2.1. Pour les voyages, circuits, autotours, séjours - hors vols secs, croisières - (ci-après les « Voyages ») comprenant un vol affrété/spécial ; pour les Voyages prédéfinis par TUI France vendus sans vol :

	Modification	Annulation
A plus de 60 jours avant le départ	50€ par personne	150€ par personne
60 à 30 jours avant le départ	50 € par personne	25% du prix total*
29 à 22 jours avant le départ	50 % du prix total (minimum 50€)	50 % du prix total*
21 à 8 jours avant le départ	75 % du prix total (minimum 50€)	75 % du prix total*
A moins de 8 jours avant le départ	95 % du prix total (minimum 50€)	100 % du prix total*

*** *minimum 150 €* »**

Les autres dispositions de l'article 7 demeurent inchangées.